LA [illegible]ALE.

IMPRIMÉ TOUS LES JOURS PAR [illegible] BAYON.

(MATIN.) 28 JUIN 183[illegible]

INTÉRIEUR.

NOUVELLE-ORLÉANS, 28 juin.

On assure que le petit descendant (en ligne directe) d'un illustre empereur a failli s'étrangler en lisant dans une gazette, le mot de *mépris* qu'il avait envoyé pour y être inséré. *Pobretillo !*

Le comte de *l'Argus* se retranche derrière son *mépris* ; pour que le public soit à même de juger si c'est bien en effet ce sentiment, ou *tout autre*, qui lui enchaîne la langue, nous publions la lettre suivante que le dit comte nous adressait le 29 août 1830, en nous envoyant une communication. Il sait bien que nous n'avons pas changé depuis, que nous n'avons jamais changé ; et c'est même ce qui l'a si fort irrité contre nous :—

Aux éditeurs de l'*Abeille*.

Nelle.-Orléans, le 29 août 1830.

Mes chers Messieurs.—Je vous envoie la communication suivante, pour que vous *ayez la bonté* de la publier dans *votre appréciable feuille*, le plutôt qu'il vous sera possible, *en français, en espagnol et en anglais*. Vous aurez la bonté de m'en envoyer *quatre exemplaires*, le jour de publication.

Je suis votre affectueux serviteur ET VOUS SAISE LES MAINS.

A. M. M.....

Nous avons entre les mains quelques autres missives dont la teneur est toute semblable, et que nous offrons de communiquer aux curieux.

Un peintre à qui nous offrions vingt piastres pour peindre en *grand* le portrait du *petit* COMTE GIROUETTE, les a refusées, en disant qu'il ne pourrait jamais bien saisir ses traits, parce qu'il ne fait que *tourner*.

On nous assure qu'une partie des deux compagnies de troupe de ligne qui étaient attendues dans cette ville, est arrivée depuis deux ou trois jours ; il est bien surprenant alors que des ordres n'aient pas encore été donnés pour suspendre le service fatigant qu'on fait faire à la Légion.

Les membres composant le grand Etat-Major de la Légion, sont invités à se réunir, demain mercredi, 20 du courant, à 7 heures, à la Bourse de Hewlett, pour prendre en considération les dispositions nécessaires, pour donner un repas à la légion, le 4 juillet prochain, dans le but de fêter glorieusement l'anniversaire de notre Indépendance.

UN PATRIOTE.

(*Communiqué.*)

A ARISTIPPE.

O vous, admirateurs des tragiques français,
Vous, pour qui Melpomène a de nobles attraits!
Partagez ma douleur....ne blâmez point mes [larmes :
Le Théâtre a cessé pour moi d'avoir des char [mes.

Hélas! le Cid, Oreste, et Tancrède et Néron
Font place pour toujours au Petit-Chaperon.
Me voilà donc réduit au seul plaisir de lire
Et Corneille et Racine, et l'auteur de Zaïre!

Quoi! ces vers immortels, inspirés par Phébus,
Sur la scène en ces lieux ne se rediraient plus!
Ah! s'il vous est permis encor de les entendre,
Quel autre qu'Aristippe avec art peut les rendre?

Mais c'en est fait.....I part! où trouver un acteur
Qui puisse comme lui se mettre à la hauteur
De ces héros fameux de Rome et de la Grèce,
Et les représenter avec plus de noblesse?

Aristippe! reçois mes adieux, mes regrets.....
En grandissant encor par de nouveaux succès,
Daigne te souvenir, sur un lointain rivage,
Qu'à ton talent ici l'on a su rendre hommage.

Va consoler Paris de la mort de Talma.
Modelé par ses mains, son souffle l'anima.....
Son nom est immortel, il vivra dans l'histoire ;
Aristippe, toi seul peut l'unir à sa gloire.

UN LOUISIANAIS.

La malle de la Mobile nous a apporté hier les journaux de New-York du 13 et ceux de Baltimore du 15; ces derniers contiennent la continuation des nouvelles reçues par le *Birmingham*; et les premiers annoncent l'arrivée à New-York du *Hamilton*, capitaine BUNKER, apportant les mêmes dates de Liverpool que le *Birmingham*. Nous trouvons dans ces feuilles quelques détails que nous ne connaissions pas.

On écrit de Paris sous la date du 8 mai, que le roi va voyager en France, afin de s'assurer par lui-même des besoins et des vœux de son peuple.

Un article des frontières d'Autriche, du 28 avril, semble lever un peu le masque qui a couvert jusqu'ici la politique de l'Autriche à l'égard de la France; voici ce qu'on mande: "Les contingents autrichiens à l'armée de la confédération sont complètement équipés; ils consistent en 95,000 hommes, 80 batteries et 4 compagnies de pontonniers. On dit que le gouvernement autrichien a signifié à l'ambassadeur français à Vienne, qu'il n'accédé à la demande de Charles, X tendant à lui permettre de résider à Grutz." Il faut bien que l'homme pour lequel, en réalité, on va agir se rapproche de ceux qui vont défendre sa cause.

Le congrès de Londres s'est assemblé le 11 mai; les ambassadeurs de France, d'Autriche et de Russie, les ministres de Prusse, d'Autriche et de Russie, et le vicomte Palmerston ont assisté à la conférence, qui a duré trois heures. Par suite, le prince de Talleyrand a été autorisé à annoncer à son gouvernement que le cabinet britannique refusait de s'occuper de la proposition de placer la couronne de Belgique sur la tête du prince Léopold, et laissait cette affaire entièrement à la discrétion de son A. R.

Le voyage du roi d'Angleterre à Portsmouth a été ajourné indéfiniment.

L'amiral Codrington doit avoir le commandement d'une escadre de vaisseaux de ligne qui s'armé en ce moment.

Les nouvelles de la Belgique ne sont pas très-favorables; il paraît qu'il sera impossible d'éviter un conflit entre ce pays et la Hollande. Les préparatifs se poussent, de part et d'autre, avec la plus grande activité. Les Belges ont transporté beaucoup d'artillerie sur un point qui domine la citadelle d'Anvers. Une correspondance active a eu lieu à ce sujet entre le général Chassé et le commandant de la ville. On dit que l'armée belge est toujours dans un état d'insubordination.

Les nouvelles de Paris, contenues dans le *Courier* de Londres du 11 mai, sont du 9. Ces nouvelles ne sont d'aucune importance. Il paraît que des explications ont été demandées par le ministère français à l'Autriche, relativement aux nouveaux renforts que reçoit l'armée d'Italie. La réponse de l'Autriche, dit la feuille anglaise, quoique assez satisfaisante n'est pas du tout concluante. On espère cependant que le prince de Metternich voudra bien s'expliquer d'une manière plus précise. Et s'il s'y refuse! Eh bien on fera comme dans l'affaire d'Italie, on attendra l'événement. Oh! les grands ministres que la France a là!

Il paraît réellement qu'on s'occupe à Madrid de la reconnaissance des républiques hispano-américaines. On dit même que le gouvernement de Ferdinand n'y met plus qu'une seule condition qui soit susceptible d'éprouver des obstacles de ce côté de l'océan: c'est qu'on exige que la dette de l'Espagne soit répartie proportionnellement entre ce pays et les anciennes colonnies.

Les émissaires de Charles X continuent à parcourir l'Espagne ; ils essaient par tous les moyens possibles d'engager Ferdinand à se déclarer ouvertement contre le gouvernement français.

Suivant les dernières nouvelles de Portugal, il paraît que don Miguel n'a pas encore consenti à faire droit aux réclamations de la France, et que même il est décidé à refuser toute espèce de réparation.

Les dates de Constantinople sont du 11 avril; il y a eu de nouvelles exécutions dans cette ville, par suite de la découverte d'une conspiration qui avait pour objet de rétablir les janissaires. Le vice-amiral Tahir-Pacha est au nombre de ceux qui ont souffert la peine de mort; il avait été *soupçonné* d'avoir trempé dans cette conspiration. D'après les rapports de l'intérieur il paraissait que l'esprit d'insurrection se manifestait aussi dans les provinces asiatiques. Toutes les troupes dont le sultan pouvait disposer, avaient été envoyées dans la direction de Bagdad et de Babylone, ou vers la Macédoine, pour renforcer le grand-visir; mais de nombreuses désertions avaient lieu dans l'armée de celui-ci; ces déserteurs vont se joindre aux insurgents, dont le nombre s'accroît considérablement.

On écrit de Modon, le 2 mai: "Les Maïnotes sont en armes, et les hostilités ont commencé entre eux et les troupes grecques."

Une flotte anglaise, avec 16,000 hommes, est arrivée à Malte.

EXTÉRIEUR.

PRUSSE.

BERLIN, 30 Avril.

La *Gazette de Varsovie* annonce qu'elle a reçu de la province d'Angustowa des nouvelles favorables: Le major Pusset a délivré trois districts et formé un corps de 6,000 hommes. Gabriel Ogiuski marche contre la garde impériale russe, à la tête de 15,000. Une partie de la garde est partie de Lomza pour la Lithuanie, le 12. Quelques officiers français sont venus se joindre à l'armée polonaise.

Un camp de 45,000 hommes va se former à Grumberg. La garnison de Luxemburg se compose maintenant de 8,200 hommes; celle de Sarrélouis va être augmentée; elle peut-être estimée à 4,000 hommes, et elle est bien approvisionnée.

On assure que le prince de Liéven a dit à lord Palmerston que l'empereur de Russie entendrait avec plaisir des propositions pour l'arrangement de la Pologne, après qu'il aura étouffé la révolution dans ce pays. On pense que la France et l'Angleterre interviendront d'une manière positive, la France surtout, car la semaine dernière Mr. Casimir Périer a dit à l'ambassadeur russe à Paris, que la tranquillité intérieure de la France dépendait beaucoup du succès des Polonais, ou de la justice de l'empereur Nicolas s'il réussit à les vaincre. (*Spectator.*)

FRANCE.

L'archevêque de Paris a adressé la circulaire suivante à tous les prêtres de son diocèse:

"Une solennelle occasion se présente de rappeler aux pasteurs l'éloquente exhortation de St. Paul à son disciple Timothée: "Je vous conjure donc avant toutes choses, que l'on fasse des supplications, des prières, des demandes et des actions de grâces pour tous les hommes, pour les rois, et pour tous ceux qui sont élevés en dignité, afin que nous menions une vie paisible et tranquille dans toute sorte de piété et d'honnêteté. Car, cela est bon et agréable à Dieu, notre Sauveur.—(Première à Timothée. ii.).

"Une circulaire que j'ai reçue du ministre des affaires ecclésiastiques, touchant la fête du roi des Français, renferme un desir trop conforme aux recommandations de l'apôtre pour ne pas s'y rendre même au milieu de la douleur profonde qui doit encore affliger l'église de Paris, par le souvenir des profanations récentes qu'elle a souffertes.

"D'après cette raison et à l'effet de prendre une détermination qui ne soit sujette à aucunes objections ou difficultés quant à la conduite que vous devez tenir le 1er. mai, je vous engage et vous autorisé à célébrer, dimanche prochain, (jour de St. Philippe) toutes les cérémonies que vous étiez dans l'habitude de celebrer les années précédentes, les jours de St.-Louis et de St. Charles.

"L'état du Calvaire du Mont-Valérien ne permettra pas que les diverses paroisses y fassent un pèlerinage cette année, comme elles en avaient la coutume autrefois, par une excellente et pieuse pratique; mais afin de les mettre à même de satisfaire à ces saintes intentions, j'autorise les Curés et je les engage à célébrer dans leurs églises, l'invention de la sainte-Croix, soit le 3 mai, jour anniversaire de la cérémonie, soit l'un des jours consacrés à la neuvaine de la Croix. Ils pourront, ces jours là, célébrer la messe, après laquelle ils feront l'adoration de la Croix; les vêpres dans la soirée et une bénédiction solennelle termineront la journée. Je suis, &c.

HYACINTHE, *Archevêque de Paris.*

—Le jour de la fête du roi était le 1er; mais à 3 heures Louis-Philippe reçut le corps diplomatique et répondit à peu près en ces termes au légat:

"Je reçois, avec une vive satisfaction, les sentimens de considération pour moi-même et pour ma famille, que vous m'exprimez au nom du corps diplomatique, dont vous êtes l'organe. Je suis persuadé aussi bien que vous de cette grande vérité, que la paix est le fondement de la prospérité publique et la base la plus solide du vrai bonheur des nations. Depuis mon avènement au trône, je n'ai rien négligé pour la maintenir et les assurances que vous me donnez, au nom des souverains que vous représentez, sont pour moi un nouveau gage de la continuation des relations amicales qui existent entre nous et que je m'efforcerai toujours de conserver intactes, dans l'intérêt de la France et dans celui de l'Europe.

—Depuis qu'il est question de pourvoir les Belges d'un roi de fabrique anglaise, les journaux anglais se sont pris d'un tendre amour pour la Belgique que naguère encore ils représentaient comme le *pandemonium* des nations, comme un réceptacle de pillards et de meurtriers. Le *Courier*, confesse humblement ses torts, en avouant que l'on avait, en Angleterre, mal jugé du peuple belge, et que les désordres partiels, dont il s'était fort exagéré l'importance, n'étaient qu'une légitime représaille des complots criminels machinés par la maison de Nassau pour rétablir sur la Belgique une domination à jamais éteinte. Ces désordres, au dire de la feuille anglaise semblables en tout point aux scènes tumultueuses qui éclatèrent à Paris lors du service de Saint-Germain-l'Auxerrois, ont été comprimés sans peine par les gardes civiques ; à Bruxelles comme à Paris, la garde nationale, tout en réprouvant des actes coupables, sympathisait au fond avec les sentimens de vengeance qui animaient le peuple contre d'insensés provocateurs.

Nous laissons aux Belges à se réjouir de la justice qui leur est rendue d'autre-mer, quelque tardive et quelque peu intéressée qu'elle soit. Sans doute ils auront remarqué avec non moins de plaisir que, sur la seule annonce du prince anglais qui leur est destiné, nos journaux ministériels, qui avaient épuisé contre eux tout leur vocabulaire d'injures et de calomnies, se sont déjà singulièrement adoucis à leur égard. Les Belges ne sont même plus aujourd'hui des *brouillons*, et, le jour où S. A. S. le prince Léopold de Saxe-Cobourg aura définitivement reçu la couronne du congrès national, M. Sébastiani et le *Journal des Débats* proclameront la Belgique la plus sage nation de l'Europe, et proposeront pour exemple à la France sa prudente résignation aux volontés des grandes puissances.

La pièce suivante nous a été adressée; son auteur nous est inconnu.

(*Courrier des Etats-Unis.*

AU GALOP.

En avant Cuirassiers, déployez la colonne;
Au galop, suivez moi; volons à l'ennemi.
Ah! je respire enfin, c'est la charge qui sonne;
Sous les pieds des chevaux la campagne a frémi.

Que je me sens légèr! le coursier qui m'emporte,
Semble laisser au loin, dans sa rapidité,
D'un affreux souvenir l'inséparable escorte :
Mon cœur, qu'il oppressait, bondit en liberté.

Vous paîrez votre erreur si, pendant mon absence,
Lâches, vous vous flattiez de ne plus me revoir.
Vous saurez si mon bras, que guidait l'espérance,
Peut moins bien aujourd'hui servir thon désespoir.

Chargeons leurs rangs : oh ciel! j'ai cru voir son image
Une dernière fois errer devant mes yeux.
Oh! que je souffre encor de ce cruel mirage ;
La balle blesse moins qu'un amour malheureux.

Laissez-moi traverser ce mur de bayonnettes ;
Vous verrez qu'il peut tout celui qui ne craint rien.
Et pourtant ce damas qui fait voler leurs têtes,
Demeure sans vertu contre un faible lien.

Pourquoi donc y songer? quand elle m'est ravie;
Qu'un autre....(ah! que dis-je! Ils tombent sous nos coups.
Trop fatal souvenir! j'oubliais ma patrie.
En avant, Cuirassiers, la victoire est à nous.

Je sens qu'il me flattait ce bruit de canonnade,
Ce feu, ce sifflement qui se mêle au tambour.
Heureux si je pouvais, ici comme à Lencade
Sacrifier ma vie ou vaincre mon amour.

Car en vain, je le vois, contre mon cœur rebelle,
Mon devoir, ma raison s'efforcent de lutter,
Cette croix, ce ruban, que je gagnai pour elle,
Qu'on en parlent toujours, puis-je encor les porter?

Rendez-vous, rendez-vous ; la mort ou bas les armes :
Et je pleure, et mon sabre est là rempli de sang.
La nuit qui le, versa se baigne de mes larmes ;
Je me croyais un homme et ne suis qu'un enfant.

Comment donc expier cette indigne faiblesse!
Vous affrontai je en vain, boulets et biscaïens?
Voilà que l'ennemi dans sa fuite me presse,
Mon sang coule, ah! tremblez tant que je me soutiens.

Reprends tes droits, patrie. Oh ciel! dans la fournée,
J'ai cru voir sa pâleur, qui me fit tant de mal.
Elle est fraîche avant!.. Elle encor.... et l'armée!
On poursuit l'ennemi; galoppe mon cheval.

Dieu quel terrible coup! sous mon poids il succombe,
Et mon pied fracassé va m'attacher ici..
Ton bras pour m'assister, camarade, ou je tombe,
Il lui fallait un bras pour l'appuyer aussi.

Je crois encor la voir! sa démarche, sa taille,
Ses regards languissans, cet état si nouveau,
Et ce nom que j'entends plus haut que la mitraille,
Qui sifflé... ah! je me meurs, camarade, un peu d'eau.

C'est en vain : le guerrier tombe en serrant ses armes,
Et puis quand vers le ciel son âme eut pris l'essor
Un enfant étranger naquit baigné de larmes
Puis sourit comme lui jadis au nom d'Hector.

***

Etat Maritime.

PORT DE LA NLLE.-ORLÉANS.

EXPÉDIÉS.

Navire Wm Neilson, Johnston, Liverpool, T Ferns.

Brick Geo. Washington, Lewis, New York, B Booth & co.

Brick Active, Andrews, Widdletown, Lincoln & Green.

Goël. Nelson, Brown, Texas, J W Breedlove.

ARRIVÉS.

Bateau de remorque Livingston, des passes, avec le brick Dos Hermanos, et la goël. Susan. Il est parti en même temps que le Post Boy.

Bateau de remorque Post Boy, Herriman, de la Passe, et a mis en mer le navire Olympia et brick Commodore Barry ; il a remorqué dans le port les goëlettes Express et Libre Zempoalteca.—Rien de nouveau en rivière. Bateau de remorque Livingston, remontait avec le brick Josefina de la Havane.

Goël. Susan, Mason, Newburyport. Il annonce que 9 jours avant son départ le navire Dewitt Clinton était échoué sur les bancs de Bahama.

Goël. Macon, Firth, Matagorda.

Goël. Express, Girardel, Honduras.

Goël. Libre Zempoalteca, Sanchez, Rio Grande, chargement à Lizardi frères.

Bateau à vap. Saratoga, Strause, de Little Rock..

Bateau à vap. St. John, Barrett, Manchester.

MEMORANDA.

Navire New-Orleans, Patten, parti d'ici, est arrivé au Hâvre. Le navire Chariot, parti d'ici pour le Hâvre, a été rencontré, le 30 mai, près des récifs de Mausanilla.

SEL, *Peaux sèches et vieux Cuivre.*—1100 boisseaux sel de l'Ile de Maï; 350 peaux sèches du Sud du Mexique; 600 livres vieux cuivre; 111 plomb espagnol, en saumons, ayant droit au drawback, à vendre par
27 juin. J. W. ZACHARIE & CO.

LE soussigné offre ses services au public, en qualité de courtier; il se chargera de la vente des propiétés foncières et des esclaves ; et aussi de procurer de l'argent sur des billets ou des hypothèques. Les personnes qui voudront bien lui accorder leur confiance, peuvent compter qu'il fera tous ses efforts pour les satisfaire.
G. MORTIMER,
Rue Philippa, entre Poydras et Hevia, no. 158.
N. B. Toute traduction dans les langues française, anglaise et espagnole, pourra également être faite à son bureau, il y apportera le plus grand soin, aussi bien qu'à la rédaction des cédules et tableaux de distribution, et à la rectification des livres de commerce, qu'on pourrait lui confier, etc. 25 juin

A VENDRE—60 tierçons sin blanc, reçus par les derniers arrivages de Bordeaux,
24 juin T. NICOLET & CO.

TRAITES sur New-York et Baltimore, à vendre par
22 juin.]—THÉODORE NICOLET & CO.

CAFÉ DE LA HAVANE, à vendre par
[26 juin] J. MAGER.

TRAITES payables au Hâvre et dans Paris, à vendre par [25 juin] V. ROUMAGE.

VIN DE MARSEILLE, à vendre par
13 juin J. MAGER.

Clôture du Théâtre d'Orléans.

LE directeur du Théâtre d'Orléans a l'honneur d'annoncer au public que, vu l'indisposition prolongée de Mme. St. Clair, chargée du rôle de Zerline dans l'opéra de Fra Diavolo, la représentation de cet ouvrage est renvoyée à la saison prochaine. 28 juin

AVIS.—Le soussigné a l'honneur d'informer le public et ses amis, qu'à dater de ce jour, il est propriétaire de l'établissement connu sous le nom de CAFE TRICOLORE; l'habitude qu'il a de faire tous ses efforts pour parvenir à plaire, doit être pour les habitans de cette ville un sûr garant qu'il ne négligera rien pour mériter la bienveillance de ceux qui voudront bien le favoriser de leur patronage.
28 juin—5 F. D. VICTORIN.

ON désire placer une jeune fille blanche comme domestique, soit à la campagne, soit pour aller au Nord ou en France; elle n'est pas malade en mer, elle sait coudre, blanchir, repasser, et soigne très bien les enfans.—S'adresser au bureau de cette feuille.

On désire vendre dans la même maison un Voltaire, en 75 vol. (Baudoin) un Buffon-Lacépède, en 26 vol. avec planches coloriées, un Rousseau (Baudoin) en 20 vol. et quelques ouvrages de médecine. 28 juin—8

CORDES ET TOILES D'EMBALLAGE.—216 rouleaux cordes d'emballage, 127 pièces Toile d'emballage, en débarquement du bateau-à-vapeur Louisianaet à vendre par
P. M. TOURNÉ,
28 juin. No: 15, Nouvelle Levée.

HUILE et peaux d'ours, 8 barils huile d'ours ; 83 peaux d'ours, reçus, par le bateau à vapeur Saratoga et à vendre par
P. M. TOURNÉ,
28 juin, rue de la Nouvelle-Levée, no. 15.

$10 DE RÉCOMPENSE.

S'est plus rôdé de chez le soussigné la guenon américaine nommée KITTY, âgée d'environ 24 à 25 ans, taille de 5 pieds 2 ou 3 pouces, dans le pays depuis environ un an; elle est très reconnaissable par sa maigreur et des yeux extrêmement grands ; lorsqu'on lui parle elle ne répond que d'une voix basse ; elle était vêtue lors de son départ, d'une robe de cotonnade du Nord, et d'un mouchoir à carreaux rouges à la tête.

☞ Les capitaines de navires et bateaux-vapeurs sont prévenus de ne point la recevoir à leur bord, sous peine d'être poursuivis selon la rigueur des lois.
28 juin—6,3 js H. H. ALPUENTE.

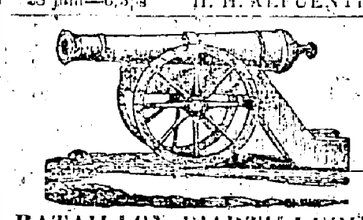

BATAILLON D'ARTILLERIE.

Le bataillon prendra les armes à 6 heures du matin, lundi, 4 juillet 1831, uniforme d'été, armement complet.—Par ordre
28 juin. U. DURIEU.—Adjt.-major.

CHASSEURS D'ORLEANS.

4 JUILLET!!!

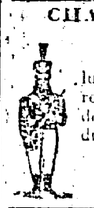

La compagnie prendra les armes, lundi prochain, 4 de juillet, à 5 heures et demi precises du matin, en grande tenue et se réunira au lieu ordinaire du rassemblement.
Par ordre,
J. LAMOTHE,
28 juin. *Sergt. major.*

GRENADIERS,

D'après les ordres que j'ai à vous donner les armes lundi, 4 juillet, à 5½ heures du matin, en uniforme d'été, et se réunira au lieu ordinaire du rendez-vous.
Par ordre du capitaine.
A. D. GUESNON,
28 juin—6 sergent major.

GARDES D'ORLEANS,

ATTENTION!

La Compagnie prendra les armes lundi prochain, 4 juillet courant, à 5½ heures du matin, en uniforme d'été, et se réunira au lieu ordinaire du rendez-vous.
Equipement complet.
Par ordre du capitaine.
J. ST. ALEXANDRE,
27 juin—7 *sergent-major.*

Justin Duprat vs. P. Lebret.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé, par l'hon. C. Maurian, juge président de la cour de cité, j'exposerai en vente, mardi 5 juillet prochain, à 15 heures, au bureau du Marshal, rue Ste. Anne, une pendule et une glace, saisies dans l'affaire ci-dessus.
25 juin L. DAUNOY, Marshal.

SUPPLEMENT DE
Chapeaux, Souliers, Escarpins et Pantoufles.
RUE DE LA LEVEE, NO. 86.

Le soussigné vient de recevoir, par les navires Louisiana et Russel, un assortiment complet de beaux chapeaux, souliers, escarpins et pantoufles, tous objets bien conditionnés, ayant été commandés par lui pour l'usage de ses pratiques de cette ville.
25 juin MALCOM McCALLUM.

NOUVEL assortiment de *LIVRES*, reçu récemment par E. Johns & Co., rue de Chartres, No. 113.

Procès des ministres de Charles X en 2 vol.
Causes secrètes de la conjuration royale et ministérielle.
Histoire de la guerre d'Alger.
Evenemens de Bruxelles.
Les crimes des reines de France.
Histoire du voyage de Charles X et de sa famille.
L'insurrection, poëme, par Barthélemy & Méry.
Histoire scandaleuse, politique, anecdotique, et bigote de Charles X.
Chemise de femme.
Code de mœurs. 22 juin

A VENDRE
A DES PRIX MODÉRÉS.

BOIS DE CORDE, bois gras, merrains, sable de Pensacole, coquilles, charbon, goudron et résine.

S'adresser à JH. PELERAIN fils, au chantier du soussigné, près de la première demie lune, côté nor-dest du canal Carondelet; ou à P. POUSSINE, au bureau situé vis-à-vis la rampe du Bassin.
24 juin. G. MONTAMAT.

DEMANDE D'UNE BONNE.—Une famille qui part pour le Nord, désirerait trouver une bonne d'enfants, blanche ou de couleur ; on donnera des gages convenables, si la personne qui se présente apporte de bons renseignemens. S'adresser immédiatement à
23 juin. J. W. ZACHARIE & CO.

AVISO AL PUBLICO.—Joaquino Cirilo, abiéndose ausentado de esta precipitadamente por asuntos propios, se suplica al que tenga que hacer algun reclamo contra él se presente al *Café de Cazadores de Orleans*, esquina de las calles Sn. Felipe y Rival. 22 de junio—3

POUR LA FOURCHE INTERIEURE,

Le bateau-à-vapeur LE SOUVENIR, capitaine Carter, partira mercredi, 29 du courant, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à GRAY & DURRIVE,
29 juin rue de la Nlle.-Levée, no. 35.

POUR TAMPICO.

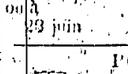

La goëlette TAMPICO, partira pour le dit port, mercredi, 29 du courant, à cinq heures de l'après midi. Les passagers voudront bien faire embarquer leurs effets dans la matinée du dit jour, après avoir payé leur passage
28 juin—2f M. FAUCHÉ-COUCOT.

PARA TAMPICO.

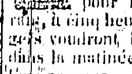

El miércoles 29 del corriente, á las cinco de la tarde, saldrá precisamente para dicho puerto la goleta TAMPICO. Los pasageros se servirán embarcar sus equipajes en la mañana de dicho dia, despues de haber satisfecho su pasage. M. F. COUGOT.
28 de junio—2

A LOUER OU A FRETER.

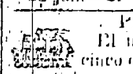

Le beau brick doublé et chevillé en cuivre HENRY ECLEFORD, du port de 245 tonx., et est prêt à prendre mer; pour plus ample information, s'adresser à bord, ou à
27 juin. J. W. ZACHARIE & CO

POUR NEW-YORK.

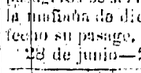

La goëlette très vonée, doublée en cuivre, WATER-WITCH, cap. Dewack, partira sous peu pour le dit port. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à THAYER, HURD & CO.
25 juin rue des Magasins.

On a besoin d'un Navire, de quelque nation qu'il soit, pouvant porter 400 ou 500 barils ; il serait expédié de suite. S'adresser à VILTOR ROUMAGE.
23 juin Rue Royale.

POUR MATTAMORAS par la rivière.

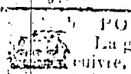

La belle goëlette à voile BURPEE, capitaine ——, pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis le Magasin des Etats, ou à
22 juin. J. W. ZACHARIE & CO.

POUR BRAZOS ST. IAGO.

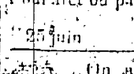

La belle goëlette mexicaine ALERTA, capitaine Vanstaneri, ayant les deux tiers de son chargement engagés, partira sous peu; pour le reste du fret, ou pour passage, s'adresser à bord ou à
21 juin. J. W. ZACHARIE & CO.

POUR LIVERPOOL—On demande de 50 balles de coton pour être embarqué sur le pont de la barque PHIPPENT, s'adresser à [17 juin] [illegible]

POUR BALTIMORE—(*Connect[illegible]*)

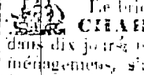

Le brick fin voilier CHARLES, capitaine Stetson, partira dans dix jours pour passage, ayant de bonnes intérangements, s'adresser à bord, vis-à-vis la Douane, ou à STETSON & AVERY.
15 juin

VENTE AUCTION.—Elle a vendre 500 barils vin rouge de Bordeaux, de toutes qualités; 2 tierçons vin blanc, Haut Sauterne et Sauterne; 500 caisses vin blanc et rouge; 400 paniers et demi paniers huile d'olive, première et clarifiée; 150 demi-pannes excellent vinaigre de vin blanc; 500 caisses liqueurs fines, convenables pour les marches espagnoles; 400 paniers anisette; 150 grandes dames jeannes françaises; bouchons pour bouteilles et demi-pannes; fil à voile en balles de 10 et 20 à la livre par petites balles; Lignes assorties pour pêche et guides d'ing; Cordes de violon fil pour moustiquaire; 1 duo dentelles, voiles, châles et robes, brodés; 10 balles brin pour moustiquaire. 25 [illegible]

WILLIAM C. NORRIS, Rue de Chartres, No. 85 a reçu par les navires Louisiana et Russel, un nouvel assortiment de VETEMENS A LA MODE, comprenant une grande quantité d'habits et de redingottes, vestes d'angles, pantalons, gilets de dessous, chemises, cols de fantaisie &c. &c. Les messieurs sont invités à venir examiner ces marchandises. 23 juin.

LE soussigné prie toutes les personnes qui lui ont fait l'amitié de le compter dans l'incendie qui a eu lieu dimanche dernier, d'agréer ses sincères remercimens ; il prie en même temps celles qui ont reçu quelques paquets de linge, de vouloir bien le lui faire savoir. Il a été égaré deux livres dans l'un desquels il se trouvait 300 à 350 comptes ; et l'autre une copie des factures. Une récompense raisonnable sera donnée à la personne qui les rapportera ou les fera retrouver.
Nouvelle-Orléans, 21 juin 1831.
22 juin FORESTIER.

MAISON D'EDUCATION.

LE soussigné a l'honneur d'informer le public qu'il ouvrira le 1er. juillet prochain, une Maison d'Education, sous le titre de PENSIONNAT LOUISIANAIS, dans la maison ci-devant occupée par M. *Wm. Nott*, à l'extrémité du faubourg Marigny.

L'administration intérieure et les études, dans cette institution, seront confiées aux personnes qui étaient employées au *Collège Louisianais*, dirigé dernièrement par le soussigné. Ce nouvel établissement sera conduit d'après les mêmes principes que l'ancien. Le prospectus est déposé chez MM. *Boimare, Jourdan, Dufour & Desbois*, où il sera donné, aux personnes qui le désireront, de plus amples renseignemens.
21 juin—10 CH. CUVELLIER.

Glaces et Sorbets.

LE soussigné informe respectueusement le public et ses amis, qu'il a ouvert une GLACIERE, rue de Chartres, No. 19, où on trouvera toutes les soirs, depuis 5 heures jusqu'à 10, toutes sortes de rafraîchissements. Le prix des glaces et d'un escalin.

Il saisit cette occasion pour annoncer que son fond de Confiseur Liqueuriste est à vendre, ainsi, que deux ouvriers parfaits en ce genre ; son état constamment maladif ne lui permettant plus de continuer une profession qui demande une assiduité constante.

Il prévient MM. les négociants de cette ville qui reçoivent des ordres de la campagne pour des achats de liqueurs, confitures et autres objets de ce genre, et qui ont coutume de s'approvisionner chez lui, et particulièrement les habitants de la campagne qui envoient directement leurs ordres au soussigné, que son seul entrepôt est toujours rue de Chartres, No. 19, où il tient constamment un grand assortiment de marchandises de son état à un prix qui mettra les détaillants à même de faire un bénéfice raisonnable.
A LACOUTURE,
21 juin—30 Rue de Chartres.

PORC & BŒUF—Porc Mess, prime, et têtes de cochon, bœuf prime do. Mess, en demi-baril, à vendre par
21 juin STETSON & AVERY.

AVIS AU PUBLIC.—Joaquino Cirilo s'étant absenté précipitamment de cette ville pour ses affaires, on prie les personnes qui pourraient avoir quelques réclamations contre lui, de se présenter au *Café de Cazadores de Orleans*, au coin des rues St. Philippe et Royale.
23 juin—3

DEMANDE—On désirerait trouver un excellent ouvrier confiseur et pâtissier, et même liqueuriste, pour entrer en société avec une personne qui fournirait les fonds nécessaires pour établir une boutique de ce genre. S'adresser à l'imprimerie de cette feuille.
14 juin 8

15 BARILS Huile de lin, en débarquement et à vendre par STETSON & AVERY.

MENTIONS A LA MAIN.

PART. MOSSY.

IL sera vendu, le Samedi 23 courant, à 10 heures précises, à la Bourse de Hewlett,

LE SUPERBE DOMAINE DE FRANCE,

avantageusement situé dans le nouveau faubourg Marigny. C'est le fond portant le Plan No. 36, qui est très étendu, et se trouve toutes près des établissements du dit faubourg, entre les rues Casper, St. Antoine, conformément à un plan dressé par Pilié, voyer de la ville, lequel sera exhibé à la Bourse, avant la vente. Les acquéreurs seront mis en possession à leurs frais par le Voyer.

CONDITIONS :—6, 12 et 18 mois de crédit, en billets [illegible] et hypothèque jusqu'à [illegible] ventes [illegible] faits [illegible] juin

PAR [illegible]

MERCREDI, 29 du courant, il sera vendu, à la bourse [illegible]

Deux [illegible] situées au Faubourg Marigny, faisant partie de l'ancien [illegible] Français, chacune [illegible] pieds de [illegible] sur [illegible] de 127 pieds 10 pouces ; le No. 2 mesurant 51 pieds 114 pouces sur la même profondeur de 127 pieds 10 p.

Payables un tiers comptant; le surplus en 12 mois de terme. 24 juin

PART. MOSSY.

MERCREDI, 29 courant, il sera vendu, à midi à la bourse Hewlett,

Trois Terrains situés au faubourg Marigny, encoignure des rues d'Amour et Marigny, près du chemin à barrière, le plus [illegible] de la bourse. Conditions: Payables en 12 et 18 mois de terme, en billets [illegible] hypothèque jusqu'à parfait paiement. 24 j

PART. DE TILLET.

IL sera vendu, le mercredi 29 juin courant, à 4 heures de l'après-midi, sur les lieux, la FONDA DE CAFE, rue Dauphine, entre Levée et Conti, [illegible] comptoir, tables, chaises, [illegible] quin de [illegible] sine et nombre d'[illegible] tablissement.

Conditions [illegible]
23 juin—[illegible]

SOLDE [illegible]

Partie [illegible] depuis quelques jours, la négresse [illegible] nommée [illegible] GRACE et GRACE, âgée d'environ 25 ans, taille de 5 pieds [illegible] pouces, (mesure anglaise,) parlant anglais et français, ayant une cicatrice [illegible] droite et une [illegible] à l'artère droite [illegible] une entreprise à [illegible] la [illegible] et une [illegible] quelques [illegible] 24 juin

A [illegible] de la succession de [illegible] Dit, on doit avoir à rendre les [illegible] qui [illegible] ses dettes sont [illegible] de [illegible] C. M. A. W. [illegible] rue de Chartres [illegible]
J. J. MONTFORT & THIBONDONO,
25 juin—3

SUCRE [illegible] sucre [illegible]
25 juin.

MAMMOTH

L'ÉCOLE CURIEUSE DES MAMMOTHS.

Le [illegible] GROS LOT

10,000